



## SL 416

### FICHE TECHNIQUE

Regréage auto-nivelant à prise rapide, pour épaisseurs de 1 à 10 mm, pour sols intérieurs



Sol intérieur



En sac



Manuelle



À la machine



Spatule métallique

### Les «plus» produits

- Excellent nivellement
- Mise en œuvre facile
- Excellentes résistances mécaniques
- Pose des revêtements rapide
- Pour rénovations et nouvelles constructions

### Composition

SL 416 est un produit sec prêt à l'emploi, à base de liants hydrauliques spéciaux à prise et hydratation rapides, sables sélectionnés et adjuvants spécifiques pour améliorer la maniabilité et optimiser les caractéristiques autonivelantes.

### Conditionnement

- Sacs spéciaux avec protection contre l'humidité d'env. 25 kg

### Domaine d'utilisation

SL 416 est utilisé pour niveler, à l'intérieur, sans imperfections, des supports irréguliers ou des vieux sols carrelés, avec des épaisseurs d'utilisation comprises entre 1 et 10 mm, quand de brefs délais de séchage sont requis afin de permettre une pose des sols rapide. Idéal pour la pose de revêtements en bois, pierre et céramique.

Grâce à ses hautes qualités autonivelantes, SL 416 est particulièrement indiqué pour la régularisation de supports destinés à la pose de sols surélevés et de revêtements de faible épaisseur tels que résilients (par ex. linoléum, PVC, tapis, LVT, caoutchouc, etc.) et revêtements résineux.

Grâce à ses excellentes performances mécaniques, SL 416 convient aux domaines d'application suivants :

Locaux à usage résidentiel (hôtels, logements et pièces de service connexes) ;

Bureaux privés et publics ;

Locaux publics (restaurants, établissements de santé, écoles, gymnases, bibliothèques, etc.) ;

Locaux à usage commercial (magasins, entrepôts, librairies, centres commerciaux, etc.).

Respecte les indications des principales normes techniques de pose (NF DTU 26.2).

## Préparation du support

La surface de pose doit être mécaniquement résistante, dimensionnellement stable, sans fissures, sèche, sans humidité ascendante, et sans traces d'huile, cire, peinture, colle ou tout autre élément susceptible de compromettre l'adhérence au support.

**Surfaces en ciment:** Toutes les fissures ou reprises de bétonnage présentes sur les surfaces horizontales doivent être scellées monolithiquement avec la résine époxy FASSA EPOXY 300. En présence de chapes à base de ciment avec une résistance superficielle insuffisante, il convient d'envisager la consolidation avec le produit spécifique à haute pénétration PRO-MST ; dans les situations les plus critiques, le traitement avec le primaire doit être associé à un traitement préliminaire d'abrasion mécanique. Les supports très absorbants doivent être préalablement traités avec le primaire AG 15 dilué avec de l'eau propre selon le rapport 1:8 et le ragréage devra être exécuté dans les 24 heures qui suivent l'application du primaire.

**Surfaces en anhydrite :** les chapes anhydrites doivent toujours être adéquatement préparées par un travail d'abrasion mécanique visant à rendre le support rugueux ; puis, après un nettoyage minutieux, s'assurer que la teneur en humidité résiduelle est inférieure à la limite prévue (de 0,2 % à 0,5 % en fonction de l'utilisation et du type de revêtement suivant) et appliquer au rouleau le PRIMER DG74. Avant d'appliquer le ragréage autolissant, s'assurer que le traitement au primaire du support a bien été effectué et que le primaire est complètement sec.

**Sols existants en céramique, marbre, etc. :** effectuer un diagnostic soigneux pour vérifier la bonne adhérence du support. Les éventuelles parties détachées ou peu adhérentes doivent être éliminées au préalable et les cavités doivent être comblées avec GAPER 3.30 ou LEVEL 30. Exécuter une abrasion mécanique suivie d'une aspiration et d'un nettoyage de la surface. Une fois le mortier sec, pour favoriser l'adhérence entre le support et le ragréage autonivelant, utiliser le primaire d'accrochage PRIMERTEK 101. Avant d'appliquer le ragréage autolissant, s'assurer que le traitement au primaire du support a bien été effectué et que le primaire est complètement sec.

## Mise en œuvre

Pour des applications à la machine, utiliser une machine à enduire de type I41 Fassa Bortolo avec l'équipement approprié. Pour doser correctement la quantité d'eau dans la machine et obtenir une bonne consistance de la gâchée, exécuter un essai de fluidité avec l'équipement spécifique Fassa.

En cas d'application manuelle, verser le contenu d'un sac dans un seau contenant de l'eau propre dans la quantité indiquée dans les Données Techniques et mélanger à la main ou avec un malaxeur mécanique à nombre de tours réduit pendant 3 minutes maximum, jusqu'à obtention d'un mélange fluide, homogène et sans grumeaux. Attendre 2 minutes avant l'application, puis agiter la gâchée.

SL 416 s'étale facilement en une seule couche avec des épaisseurs de 1 à 10 mm, en commençant par les zones les plus épaisses, à l'aide d'une spatule métallique dentée ou d'une raclette. Pour un meilleur résultat final, il est conseillé d'utiliser un rouleau débulleur.

Les opérations décrites ci-dessus doivent être effectuées dans les délais d'utilisation du produit.

La pose des revêtements n'est possible qu'après séchage complet ; le temps nécessaire dépend de l'épaisseur, du type de support, de la quantité d'eau dans le mélange et des conditions de température et d'humidité.

Pour la pose de revêtements en céramique ou en pierre pré-polis, nous recommandons d'utiliser notre mortier-colle AZ 59 FLEX, AT 99 MAXYFLEX, SPECIAL ONE, AD 8 mélangé avec FASSACOL LATEX S2. S'il est nécessaire d'utiliser des produits à prise rapide, RAPID MAXI S1.

Pour la pose d'un sol en bois, nous recommandons notre produit ADYWOOD 2K, colle bicomposante époxy-polyuréthane ou ADYWOOD MS, colle monocomposante silane pour la pose de sols en bois.

Pour la pose d'un sol résilient, nous recommandons notre produit ADYTEX RS, colle monocomposante acrylique ou ADYTEX 2K, colle époxy-polyuréthane hautes performances.

Le choix du produit se fera en fonction du format et du type de revêtement prévu.

Dans tous les cas, procéder à la pose du revêtement uniquement après avoir vérifié la compatibilité du support conformément aux normes de pose en vigueur.



## Recommandations

- Produit pour usage professionnel.
- Toujours consulter la fiche de sécurité avant l'utilisation.
- Le produit frais doit être protégé du gel et d'un séchage trop rapide. Normalement une température de +5 °C est conseillée comme valeur minimale pour l'application et pour un bon durcissement du produit. Par températures inférieures la prise serait excessivement retardée et en dessous de 0 °C le produit encore frais ou pas durci serait exposé à l'action de désagrégation du gel.
- Ne pas utiliser le produit à l'extérieur, sur des supports très flexibles et dans des environnements avec une présence continue d'eau.
- Ne pas mettre en œuvre SL 416 par températures supérieures à +30 °C.
- Éviter les courants d'air et l'exposition solaire intense pendant les premières heures après la mise en œuvre (il est recommandé pendant l'été de placer sur toutes les ouvertures des toiles d'ombrage foncées). Après au moins 24 heures de stabilisation et, dans tous les cas, une fois la prise finie, aérer les locaux pour favoriser le durcissement et obtenir un séchage optimal de SL 416.
- SL 416 doit être protégé de l'humidité, du contact accidentel avec de l'eau et de la formation d'eau de condensation avec des finitions appropriées.
- Éviter la mise en œuvre de SL 416 avec des épaisseurs inférieures à 1 mm.
- Éviter la pose de SL 416 avec des épaisseurs inférieures à 3 mm sur sols soumis à trafic intense ou destinés à la pose de parquet.
- Il est déconseillé d'appliquer le produit en contact avec de l'aluminium pur.
- Poser les sols en bois, résilients et stratifiés uniquement après avoir vérifié avec un hygromètre à carbure que l'humidité est  $\leq 2\%$ .
- La pose de sols en bois, résilients ou stratifiés sur des chapes réalisées avec des systèmes de chauffage par le sol exige une humidité résiduelle  $\leq 1,7\%$ .
- Poser les revêtements en pierre uniquement après avoir vérifié avec un hygromètre à carbure que l'humidité est  $\leq 3\%$  ou  $\leq 2\%$  pour les matériaux sensibles à l'humidité.
- Pour exécuter la mesure de l'humidité résiduelle à l'aide d'un hygromètre à carbure, le contenu présumé d'humidité de la chape doit être inférieur à 3 % ; introduire dans la bouteille un échantillon de 50 grammes et une ampoule de carbure de calcium. La lecture devra être effectuée 20 minutes après le début de l'essai sur l'échelle correspondant à 50 grammes ou au moyen des échelles de conversion fournies avec l'appareil. Les instruments de type électrique peuvent fournir des valeurs peu précises.
- La pose dans les règles de l'art d'un sol carrelé sur une chape à base de ciment ne peut être réalisée que lorsque le taux d'humidité résiduelle est  $\leq 3\%$ .
- En présence d'un système radiant, il est toujours recommandé de mettre en fonction le système avant de coller tout type de sol, afin de faire apparaître sur la chape toutes fissures dues à des accumulations de contraintes dues aux dilatations thermiques ; pour SL 416 exécuter le cycle de mise en fonction après une période de stabilisation d'au moins 7 jours. La pose du revêtement doit avoir lieu quand la chape s'est refroidie.
- Tous les joints éventuellement présents dans le support doivent être reportés sur SL 416.

**SL 416 doit être utilisé tel quel sans ajout d'autres produits.**

## Conservation

Conserver au sec pendant une période maximale de 6 mois à compter de la date marquée sur l'emballage.

## Qualité

SL 416 est soumis à un contrôle minutieux et constant dans nos laboratoires. Les matières premières utilisées sont rigoureusement sélectionnées et contrôlées.



## Données techniques

Masse volumique de la poudre	env. 1.250 kg/m <sup>3</sup>
Épaisseur d'utilisation	1-10 mm
Granulométrie	< 0,6 mm
Eau de gâchage	23 à 25 %
Rendement	env. 1,6 kg/m <sup>2</sup> par mm d'épaisseur
Masse volumique du mortier durci	env. 2.000 kg/m <sup>3</sup>
pH	alcalin
Durée d'utilisation à +20 °C	env. 30 minutes
Chaleur spécifique (EN ISO 10456)	1 KJ/(kg·K) (valeur tabulée)
Facteur de résistance à la diffusion de la vapeur d'eau (EN ISO 10456)	100 milieu sec, 60 milieu humide (valeur tabulée)
Résistance aux contraintes parallèles à la surface de pose (UNI 10827)	≥ 1,6 N/mm <sup>2</sup>
Résistance à la flexion après 28 jours (EN 13892-2)*	≥ 7 N/mm <sup>2</sup>
Résistance à la compression après 28 jours (EN 13892-2)*	≥ 30 N/mm <sup>2</sup>
Délai avant ouverture au passage à +20 °C	env. 3 heures
Réaction au feu (EN 13501-1)	A1 <sub>fl</sub>
Conforme à la norme EN 13813	CT-C30-F7
(*) Les éprouvettes pour les résistances mécaniques sont préparées dans des conditions de laboratoire, selon une procédure spécifique conforme à la norme de référence (EN 13892-1)	

Les données fournies correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire ; ces valeurs peuvent être sensiblement modifiées par les conditions de mise en œuvre sur le chantier. L'utilisateur doit dans tous les cas vérifier si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des règles techniques en vigueur, en assumant toutes les responsabilités découlant de son utilisation. L'entreprise Fassa se réserve le droit d'apporter des modifications techniques sans aucun préavis.

Les spécifications techniques concernant l'utilisation des produits Fassa Bortolo dans le domaine structurel ou de la lutte contre l'incendie n'ont un caractère officiel que si elles sont fournies par les services « Assistance technique » et « Recherche, Développement et Système Qualité » de Fassa Bortolo. En cas de besoin, veuillez contacter le service d'assistance technique de référence pour votre pays : (IT: [area.tecnica@fassabortolo.com](mailto:area.tecnica@fassabortolo.com), ES: [asistencia.tecnica@fassabortolo.com](mailto:asistencia.tecnica@fassabortolo.com), PT: [assistencia.tecnica@fassabortolo.com](mailto:assistencia.tecnica@fassabortolo.com), FR: [bureau.technique@fassabortolo.fr](mailto:bureau.technique@fassabortolo.fr), UK: [technical.assistance@fassabortolo.com](mailto:technical.assistance@fassabortolo.com)).

Il convient de rappeler que pour les produits susmentionnés, une évaluation par le professionnel en charge est nécessaire, conformément à la réglementation en vigueur.